



## Bulletin d'adhésion – 2020

Le SNF a pour mission l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts, matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des notaires, **à l'exclusion des notaires salariés**, sur l'ensemble du territoire national (Article 2 des statuts du Syndicat des Notaires de France, modifiés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2019).

**Le SNF ne peut donc recevoir les adhésions des notaires salariés.**

Par ailleurs, en cas d'adhésion de plusieurs associés au sein du même office, il est demandé **un bulletin individuel par adhérent**.

Néanmoins, un seul virement peut être effectué.

Je soussigné Maître

.....

Dénomination de l'Office :

.....

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone : .... / ..... / ..... / ..... / ..... Ou ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Adresse(s) e-mail :

.....@.....

Ou

.....@.....

Date de naissance : .....

Nombre d'associés de l'office : .....

Nombre de salariés de l'office : .....

- souhaite adhérer au Syndicat des Notaires de France ;
- autorise expressément le Syndicat des Notaires de France à communiquer mes/nos coordonnées aux autres adhérents du syndicat.

Je règle ma cotisation 2020 par virement sur le compte bancaire ci-dessous, d'un montant de :

- Jeune notaire : 70 €
- 1<sup>ère</sup> adhésion : 70 €
- Notaire TPO (CA < 300 000 €) : 70 €
- Notaire individuel ou associé (par notaire) : 140 €
- Société de 4 notaires adhérents et plus : 550 €
- Notaire retraité : 70 €

Fait à .....

le .....

Cachet :

Signature :

*Merci d'adresser le présent bulletin d'adhésion dûment complété et signé ainsi que l'avis de virement par mail à :*

[secretariat@syndicat-notaires-de-france.fr](mailto:secretariat@syndicat-notaires-de-france.fr)

**COORDONNEES BANCAIRE SYNDICAT DES NOTAIRES DE FRANCE**

Domiciliation : BNP PARIBAS Agence PARIS AVENUE GRANDE ARMEE

RIB : 30004 00813 00021516841 51

IBAN : FR76 3000 4008 1300 0215 1684 151

BIC : BNPAFRPPXX

*Conformément aux articles 15 à 22 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation relativement à vos données personnelles.*